

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

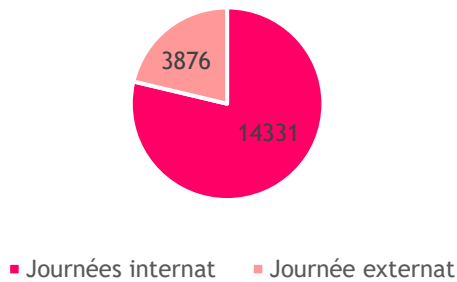
« Foyer de Vie La Planésié »



Identification de la structure	
Nom de la structure	« LA PLANESIE »
Adresse de la structure	175, Chemin de Villegagne 81100 CASTRES
Coordonnées téléphoniques	05 63 72 68 00
Adresse électronique	fdv@apajh81.org
Nom du directeur	Monsieur Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Foyer de Vie
Capacité et modalités d'accueil	56 places réparties comme suit : 39 places en mixité pour l'accueil en internat (dont 3 en accueil temporaire) d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique « stabilisé ». 17 places en mixité pour l'accueil en semi-internat d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique « stabilisé ».
Numéro FINESS	810 100 255
Date de création	Mai 1987
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 09/03/2021 portant transformation de la capacité du FDV La Planésié
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

Accueil de l'année 2023



18 207 journées au total pour l'année (prévisionnel 17 720)

Au 31/12/2023
39 internes 24 externes en file active

MOUVEMENT DES USAGERS

- ⇒ **Les admissions** en 2023 : 4 personnes accueillies (PA) :
 - 2 hommes en internat et 2 en externat venant de l'IME.
- ⇒ **Les sorties** de la structure en 2023 : 2 PA ont quitté la structure :
 - 2 personnes en internat ont fait le choix de changer d'établissement.
- ⇒ **Liste d'attente** : 14 personnes inscrites sur Via Trajectoire.

PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Au 31/12/2023 : 37 hommes et 26 femmes sont accompagnés.

- ⇒ La moyenne d'âge est de 38 ans, on constate que les femmes (40 ans) sont majoritairement plus âgées que les hommes (37 ans).
- ⇒ La moyenne d'âge des personnes accueillies en externat est de 33 ans et 42 ans pour l'internat.
- ⇒ Nous accueillons :
 - 24 personnes de 30 ans et moins ;
 - 21 personnes de 31 ans à 50 ans ;
 - 18 personnes de 51 ans et plus ;
 - Le plus jeune a 17 ans et le doyen à 64 ans.
- ⇒ Mesures de protection : 51 usagers bénéficient d'une mesure de protection et 12 sont sans mesure de protection dont 8 usagers accueillis en externat.
 - Tutelle : 35 ;
 - Curatelle : 12 ;
 - Habilitation familiale : 4.

SUIVI SOCIAL

Dans le cadre des nouvelles admissions : 5 rencontres avec les résidents et leurs familles. Explication du cadre administratif et social et accompagnement et soutien à la constitution de dossier socio-administratif.

Préparation à l'orientation : 1 retour à domicile, mise en lien avec le service social de la MDA et les services d'aide et au maintien au domicile.

3 visites à domicile avec des partenaires.

2 visites de PHV avec les personnes.

Recherche d'établissements : 11 mises en situation de stages pour découvrir d'autres lieux.

5 accompagnements avec les personnes pour visites d'établissements.

9 personnes reçues pour visiter l'EANM.

2 dépôts de candidatures pour changement d'établissement.

3 conseils pour mise sous protection.

1 préparation et visite d'ESAT avec le public accompagné à la RUCHE.

En ce qui concerne la Maison Départementale de l'Autonomie : 11 renouvellements d'orientation, 3 changements d'orientation, 14 renouvellements d'aide sociale auprès des départements, 8 demandes de PCH (transports et aides exceptionnelles).

Rencontre au foyer avec évaluatrice de la MDA.

Travail avec une personne sur une réflexion pour un projet d'habitation en logement autonome

Mise en situation et visite et déplacement dans un quartier de Castres.

PRINCIPAUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENTS

- Les démarches administratives et la gestion du budget ;
- Soutien à l'entretien de son lieu de vie ;
- Equilibre alimentaire ;
- L'accompagnement individuel aux courses et aux achats personnels ;
- Accompagnement à l'hygiène ;
- Mise en place d'un espace d'écoute ;
- Aides aux aidants ;
- Accompagnements sociaux-culturels ;
- Favoriser les rencontres sociales ;
- Mise en place d'un étayage partenarial afin de favoriser l'autonomie de la personne ;
- Lien et articulation avec les représentants légaux ;
- Recherche d'activités en lien avec les centres d'intérêts de la personne ;
- Développement activités artistiques et culturelles ;
- Accompagnement à la citoyenneté ;
- Soutien à la mise en place de communication adaptée.

EVOLUTION DES BESOINS DES PERSONNES

Constat : Les personnes accueillies ne souhaitent plus vivre dans une chambre et remettent en cause les contraintes institutionnelles

Constat : Les personnes accueillies ont besoins de plus de soins médicaux et de prévention en santé

Constat : Accueil de personnes ayant des troubles du spectre autistique

Objectifs :

- Continuer le travail de l'autodétermination pour les personnes accueillies.
- Développer les compétences des personnels : formation sur les TSA et mutualisation des savoirs avec les équipes de l'IME

Conséquences : 2023 une année de développement

- ✓ Mise en place de projet de promotion de la santé conjointement proposé par l'ARS et l'IREPS sur le thème de la VARS
- ✓ Mise en place des projets en lien avec l'autodétermination
- ✓ Promouvoir la santé au travers d'action commune éducatif / médical
- ✓ Travail en lien avec l'IME pour développer les compétences des équipes en direction des personnes TSA

Perspectives 2023/2024 :

- Renforcer la prévention santé (Augmenter le nombre de suivis gynécologique).
- Systématiser les contrôles pour prévenir les cancers (colorectal...).
- Renforcer les compétences de l'équipe de nuit avec la présence d'aide-soignant.
- Mise en place de projet de promotion de la santé conjointement proposé par l'ARS et l'IREPS.
- Développer des projets autour de l'autodétermination.
- Renforcer le partenariat en lien avec les entreprises du Tarn pour permettre la découverte de milieu professionnel. Mise en place de conventions.
- Renforcer les partenariats avec les associations de loisirs du droit commun.
- Repenser le projet de logement individuel et la diversification de l'offre.
- Renforcer les pratiques spécifiques pour un accompagnement de qualité pour des personnes ayant des TSA.
- Réflexion et mise en œuvre de projet autour de la thématique des personnes en situation de handicap vieillissantes.
- Réaliser des travaux pour améliorer le confort des espaces de vie.

SUIVI MEDICAL

L'année 2023 a été marquée autour de la prise en charge des dossiers médicaux et des retards pris en période de covid sur le suivi par des professionnels de santé de maladie chronique. L'accent a aussi été mis sur les préventions cancer en réalisant de nombreux dépistages (cancer colorectaux, col de l'utérus, seins...).

L'organisation médicale permet aux personnes de partir en séjour adapté ainsi que dans les familles de façon régulière.

Constat médical :

Les résidents, vieillissants, présentent à ce jour des pertes conséquentes d'autonomie, obligeant les équipes médicales et éducatives à réaliser de plus en plus d'accompagnements dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Les surveillances sont également plus importantes au vu des risques de chutes, fausses routes, problèmes cutanés. Les équipes se retrouvent alors souvent démunies pour ces soins. L'équipe médicale réalise alors beaucoup de formations de prévention des risques.

Episode COVID :

L'année 2023 a été marquée par une épidémie de covid, entraînant des modifications de traitements majeures ainsi qu'une augmentation des troubles du comportement des usagers. En effet, l'épidémie a eu lieu en période de fête de fin d'année empêchant certaines personnes de se rendre en famille.

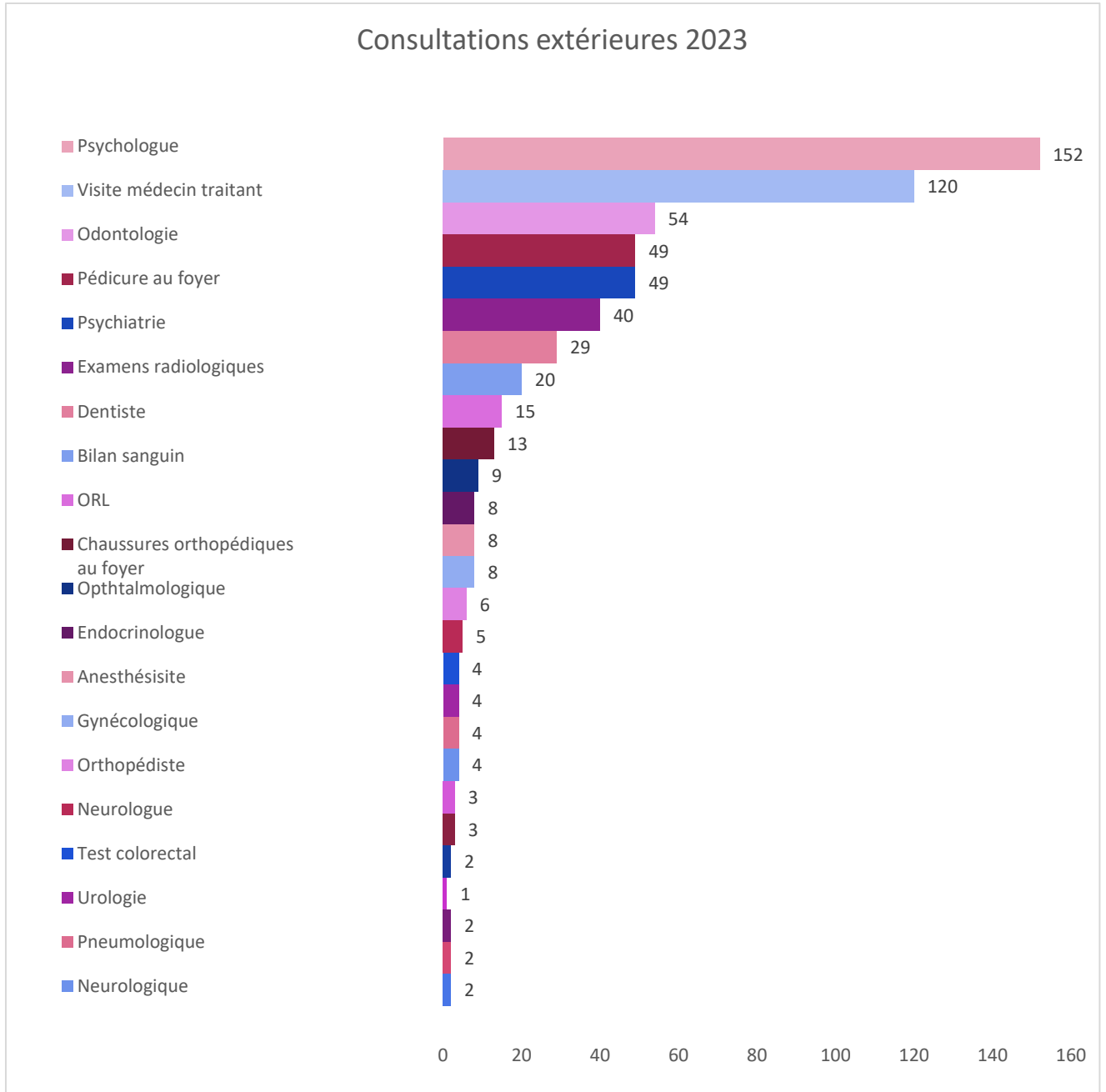
Durant cette année 2023, l'infirmerie a :

- Mis en place des protocoles sanitaires ;
- Continué à former les équipes éducatives au lien médical ;
- Formé les équipes éducatives à certains gestes paramédicaux (prise TA, saturation...);

- Fait le lien régulièrement avec les familles ;
- Fait un suivi poussé du dossier médical ;
- Prévention des risques de cancer.

Nombre d'hospitalisations : 2 dont 10 jours cumulés
2 en secteur psychiatrique.

Consultations :



Il est proposé un accompagnement pluridisciplinaire accompagné par le médecin traitant de la structure. Soit un total de 676 accompagnements médicaux.

Ce total ne prend pas en compte les soins de pansement, d'hygiène, de prises des constantes, de vaccinations, de prises en charge psychologique en entretien individualisé des usagers reçus régulièrement à l'infirmerie.

2- La participation des personnes

PROJET PERSONNALISE

Nous avons réalisé 42 co-constructions avec les personnes accompagnées à la suite de l'évaluation de leur projet personnalisé.

Les réunions de co-construction ont pour objectif de répondre aux besoins des personnes en se basant sur la nomenclature Séraphin-PH.

Les réunions de co-construction se déroulent en équipe pluridisciplinaire.

En réponses aux besoins des personnes accueillies :

- ⇒ Mise en place d'un groupe de parole autour de la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle, en commun avec le groupe des jeunes adultes de l'IME de Lostanges (Tous les 15 jours).
- ⇒ L'atelier « Art Déco » : les personnes accompagnées rénovent de petits meubles avec le soutien des professionnels de l'unité de l'Oustalou. Certains de ces meubles sont des commandes pour les unités de vie. Un partenariat avec un magasin de vente de Mazamet « La belle récup » propose des meubles en dépôt vente. Les bancs extérieurs ont été customisés à des fins décoratives.
- ⇒ Le projet « bistrot », tous les vendredis midi.
- ⇒ Ouverture d'une bibliothèque sur l'Oustalou qui est ouverte à tous les résidents de toutes les unités les vendredis matin.
- ⇒ Participation Festiv'hand.
- ⇒ Sortie discothèque au POP ART à CASTRES.
- ⇒ 3 mini séjours : voile à Saint-Cyprien, trois jours en camping à Collioure et 3 jours au Grau du Roi 20 personnes concernées.
- ⇒ Poursuite de stages de mise en situation professionnelle hebdomadaire dans un restaurant associatif, inclusif et participatif « Torchons et Serviettes », 4 participants en alternance tous les jeudis.
- ⇒ Création d'un atelier créatif « mode et accessoires », atelier couture.
- ⇒ Participation à la journée « Duoday ».
- ⇒ Séjour à Paris pour la remise des trophées APAJH.
- ⇒ Mises en situation professionnelle d'une personne accueillie au sein du FDV.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2023 s'est réuni 3 fois.

Les grandes lignes abordées :

- Réorganisation du pôle habitat et vie sociale « qu'est-ce qu'un EANM » ;
- Fête de Noël ;
- Point sur les futures élections ;
- Point sur les avancées du groupe de travail vie affective et relation sexuelle ;
- Tri et citoyenneté ;
- Promotion de la santé en lien avec l'ARS et l'IREPS ;
- Présentation du projet Espagne ;
- Approbation du règlement de fonctionnement de l'EAM ;
- Approbation du livret d'accueil en FALC de l'EAM.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

JANVIER 2023



Mise en place de la pratique de CROSS-FIT

FEVRIER 2023



Après-midi thé dansant avec l'association les Aînées de l'Albinque

MARS 2023



Participation au carnaval du Foyer Jacques Besse

AVRIL 2023



Accueil d'un stagiaire vivant en Espagne de la fondation APRONA

MAI 2023



Participation aux marchés aux fleurs de Castres

JUIN 2023



Signature de la convention avec APRONA

JUIN 2023



Festiv'hand

JUILLET 2023



Festival
Pause
Guitare

AOUT 2023



Séjours
vacances
Globtours

SEPTEMBRE 2023



Fête de
l'été au
foyer

OCTOBRE 2023



Repas
invitation
famille de la
Rûche

NOVEMBRE 2023



•Participation
aux assises
du handicap
et du soin

4- Développement durable

- ⇒ Engagement avec la Mairie de Castres : participation au tri des déchets biologiques sur les services de restauration des unités.
- ⇒ Commande de composteurs pour les unités.
- ⇒ Sensibilisation pour adopter les écogestes avec affichage sur les services au sein des établissements.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ⇒ Convention avec France Alzheimer
- ⇒ Convention avec les beaux-arts
- ⇒ Convention avec l'Archipel
- ⇒ Convention prêt déguisotheque
- ⇒ Convention l'Hautpauloise saison 2023/2024
- ⇒ Convention internationale APRONA
- ⇒ Convention avec le Club des Aînés
- ⇒ Convention de partenariat avec la BELLE RECUP
- ⇒ Convention de partenariat avec le café associatif TORCHON ET SERVIETTES

6- La démarche qualité

Au sein de l'établissement :

- Continuité de la mise à jour des documents (convention, protocole...);
- Destruction des archives des établissements ;
- Réorganisation des archives du FDV ;
- Appui aux professionnels à l'utilisation d'Harmony RH ;
- Déploiement du DUI.

Axes 2024 :

- Continuité de l'amélioration de la qualité des prestations liées à la santé :
 - Former les professionnels à l'accompagnement à la toilette.
 - Sensibiliser les professionnels et les personnes accompagnées à l'hygiène bucco-dentaire.
 - Formation des professionnels au logiciel IMAGO : DUI.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023					
Nom de la Formation	FDV	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS INDIVIDUELLES					
Manager de transition	1	3	21	1	21
FORMATIONS DISPOSITIF PRO A					
DE AES	1	201	1407	1	1407
Maitresse de Maison	1	29	203	1	203
FORMATIONS COLLECTIVES					
Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence	2	2	14	2	28
Manager l'autodétermination	2	1	7	2	14
Devenir secouriste en Santé mentale 16 et 17 mai 2023	1	2	14	1	14
FALC	3	4	28	3	84
FORMATIONS SECURITE					
Prévention et maitrise des risques liés à la légionnelle	2	1	7	2	14
Habilitation électrique 16/02/2023	3	1	7	3	21
Habilitation électrique 23/02/2023	1	1	7	1	7
Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel	32	0,5	3,5	32	112
SST initiale 16 et 17/03/2023	2	2	14	2	28
SST initiale 22 et 23/06/2023	1	2	14	1	14
Recyclage SST 14/02/2023	3	1	7	3	21
Recyclage SST 24/03/2023	1	1	7	1	7
Recyclage SST 17/10/2023	4	1	7	4	28
Recyclage SST 21/11/2023	6	1	7	6	42
Recyclage SST 12/12/2023	6	1	7	6	42
TOTAL	72	256,5	1795,5	72	2107

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

Les instances du personnel

Le **CSE Central** s'est réuni une fois avant l'organisation des élections qui ont eu lieu en mars 2023.

Depuis les élections, c'est un **CSE unique** qui a été mis en place au niveau de l'association, il s'est réuni 8 fois en 2023.

Le **CSSCT**, qui est une commission du CSE, s'est réunie 5 fois.

1 réunion NAO a été organisée en 2023.

Deux autres réunions programmées fin 2023 ont dû être annulées faute de disponibilité de la délégation CGT.

La qualité de vie et des conditions de travail

- Mise en place d'un groupe de travail pour réaliser la charte managériale associative.
- Questionnaire sur la mobilité professionnelle.
- Annualisation du temps de travail.
- Realisations des entretiens professionnels.

9- Les finances

→ Cf. le rapport financier de l'EANM.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2024

- ⇒ Signature d'un CPOM APAJH 2023/2027 pour l'EANM.
- ⇒ Développer une culture de la bienveillance et de la bientraitance au sein de l'APAJH.
- ⇒ Apporter une culture de l'EANM : réflexion sur de nouveaux modes d'habitats en lien avec les projets d'autodétermination.
- ⇒ Acculturer les professionnels aux changements liés à la création de l'EANM.
- ⇒ Finalisation du projet d'établissement.
- ⇒ Repenser la méthodologie des projets personnalisés.
- ⇒ Développer les formations à l'ensemble des salariés pour l'utilisation du logiciel Imago.
- ⇒ Mettre en place une notion de parcours de santé physiologique, sexuel et physique pour les personnes accompagnées.
- ⇒ Accompagner le vieillissement.
- ⇒ Développer les outils pour un accompagnement des personnes atteintes des troubles du spectre autistique.
- ⇒ Développer le projet de l'accueil de jour.
- ⇒ Ouvrir l'établissement sur l'extérieur en renforçant les liens avec les partenaires du droit commun.

11- Les annexes

- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité.
- ⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

